

Préfecture de l'Ariège

## AIGUES-JUNTES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

3 juin 2019

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non




Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non


date

--

effet

--

date

--

effet

--

date

--

effet

--

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : juin 2019

Le préfet de département

Préfecture de l'Ariège

## AIGUES-VIVES

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques minier [ PPR m ]

Pas de PPR m dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »



Préfecture de l'Ariège

## L'AIGILLON

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date	<b>15 février 2011</b>	aléas	<b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPR m dans le département de l' Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

  
  

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ALBIES

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

22 mai 2015

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,

Les documents de référence sont :

Note de présentation

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPR m dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ALEU

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non


date


aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non


date


effet


effet

effet

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPR m dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui

non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**ALLIAT**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°

du

**9 février 2006**

mis à jour le

**03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non


date


aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non


date


effet


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]**

Pas de PPR m dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui

non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

consultable sur internet\*

**pièces jointes**

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ALLIERES

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement est :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**ALOS**

**Fiche Communale d'information risques et sols**

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

pièces jointes

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

**ALZEN**

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ANTRAS

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

  
  

date

  
  

aléas

  
  

Les documents de référence sont :

  
  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

  
  

date

  
  

effet

  
  

Les documents de référence sont :

  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**APPY**

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARABAUX

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**ARGEIN**

**Fiche Communale d'information risques et sols**

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

**pièces jointes**

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARIGNAC

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARNAVE

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

##### [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARRIEN EN BETHMALE

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## ARROUT

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARTIGAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

19 octobre 2004

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,

Les documents de référence sont :

note de présentation PPR

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARTIGUES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARTIX

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ARVIGNA

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b> <input type="checkbox"/>	Moyenne zone <b>4</b> <input type="checkbox"/>	Modérée zone <b>3</b> <input type="checkbox"/>	Faible zone <b>2</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Très faible Zone <b>1</b> <input type="checkbox"/>
--	--	--	--	--

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ASCOU

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ASTON

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AUCAZEIN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## AUDRESSEIN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AUGIREIN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AULOS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>16 octobre 2006</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AULUS LES BAINS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>Approuvé</b>	date <b>4 décembre 2015</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Avalanche</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Les documents de référence sont :

**Note de présentation** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AUZAT

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **21 septembre 2000** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Avalanche,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AX LES THERMES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## AXIAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**BAGERT**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

pièces jointes

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## BALACET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BALAGUERES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BARJAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LA BASTIDE DE BESPLAS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LA BASTIDE DE BOUSIGNAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LA BASTIDE DE LORDAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LA BASTIDE DE SEROU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>8 février 2008</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Séisme</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LA BASTIDE DU SALAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LA BASTIDE SUR L'HERS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BAULOU

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BEDEILHAC-AYNAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BEDEILLE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BELESTA

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BELLOC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BENAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BENAGUES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone  5 Moyenne zone  4 Modérée zone  3 Faible zone  2 Très faible Zone  1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## BENAIX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BESSET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BESTIAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BETCHAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BETHMALE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BEZAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BIERT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BOMPAS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## BONAC IRAZEIN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text" value="approuvé"/>	date <input type="text" value="11 octobre 2016"/>	aléas <input type="text" value="Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Avalanches"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text" value="Note de présentation"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BONNAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LES BORDES SUR ARIZE

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

**approuvé** date **30 juin 2003** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

**note de présentation PPR** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LES BORDES SUR LEZ

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

**prescrit** date **7 décembre 2017** aléas **Inondation, inondation crue torrentielle, mouvements de terrain, avalanches**

Les documents de référence sont :

**Rapport justificatif**  Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE BOSQ

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BOUAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BOUSSENAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BRASSAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## BRIE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BURRET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## BUZAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LES CABANNES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CADARCET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

  
  

date

  
  

aléas

  
  

Les documents de référence sont :

  
  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

  
  

date

  
  

effet

  
  

Les documents de référence sont :

  
  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CALZAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAMARADE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAMON

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## CAMPAGNE SUR ARIZE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone  5 Moyenne zone  4 Modérée zone  3 Faible zone  2 Très faible Zone  1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CANTE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAPOULET JUNAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CARCANIERES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE CARLA BAYLE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>31 mai 2010</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CARLA DE ROQUEFORT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE CARLARET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CASTELNAU DURBAN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## CASTERAS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **03/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CASTEX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CASTILLON EN COUSERANS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAUMONT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAUSSOU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAYCHAX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAZALS DES BAYLES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAZAUX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## CAZAVET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CAZENAVE SERRES ET ALLENS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CELLES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CERIZOLS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CESCAU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CHÂTEAU VERDUN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CLERMONT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CONTRAZY

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## COS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## COUFLENS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **5 janvier 2021**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<b>Approuvé</b>	date	<b>8 décembre 2020</b>	aléas	<b>Inondations</b>
				<b>Inondations crues</b>
				<b>torrentielles</b>
				<b>Mouvement de terrain</b>
				<b>Avalanche</b>

Les documents de référence sont :

<b>Rapport justificatif</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **janvier 2021**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## COUSSA

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## COUTENS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## CRAMPAGNA

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## DALOU

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text" value="approuvé"/>	date	<input type="text" value="4 février 2019"/>	aléas	<input type="text" value="inondation&lt;br/&gt;inondation crue&lt;br/&gt;torrentielle&lt;br/&gt;mouvement de terrain"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text" value="note de présentation"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## DAUMAZAN SUR ARIZE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## DREUILHE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

**DUN**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

**pièces jointes**

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## DURBAN SUR ARIZE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## DURFORT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ENCOURTIECH

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ENGOMER

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ERCE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ERP

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ESCLAGNE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## ESCOSSÉ

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ESPLAS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ESPLAS DE SEROU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## EYCHEIL

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## FABAS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## FERRIERES SUR ARIEGE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**FOIX**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<b>approuvé</b>	date	<b>28 mai 2004</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<b>révisé</b>	date	<b>3 avril 2017</b>	
	date		

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

**pièces jointes**

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## FORNEX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LE FOSSAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

**approuvé** date **22 juillet 2004** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

**note de présentation PPR** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## FOUGAX ET BARRINEUF

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

**Approuvé** date **27 mars 2015** aléas **Inondation, Inondation et crue torrentielle, Mouvements de terrain, Avalanche**

Les documents de référence sont :

**Note de présentation** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## FREYCHENET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du **9 février 2006**

mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

date

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

aléas

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

<input type="text"/>
<input type="text"/>

date

<input type="text"/>
----------------------

effet

<input type="text"/>
----------------------

date

<input type="text"/>
----------------------

effet

<input type="text"/>
----------------------

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>
<input type="text"/>

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b> <input type="checkbox"/>	Moyenne zone <b>4</b> <input type="checkbox"/>	Modérée zone <b>3</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone <b>2</b> <input type="checkbox"/>	Très faible Zone <b>1</b> <input type="checkbox"/>
--	--	---	---	--

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GABRE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GAJAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date **30 décembre 2003** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GALEY

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GANAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GARANOU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## GAUDIES

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **09/02/06** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GENAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du **9 février 2006**

mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

date

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

aléas

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>
<input type="text"/>

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

date

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

effet

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>
<input type="text"/>

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b> <input type="checkbox"/>	Moyenne zone <b>4</b> <input type="checkbox"/>	Modérée zone <b>3</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone <b>2</b> <input type="checkbox"/>	Très faible Zone <b>1</b> <input type="checkbox"/>
--	--	---	---	--

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GESTIES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GOULIER

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GOURBIT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## GUDAS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>4 février 2019</b>	aléas <b>inondation</b>
		<b>inondation crue torrentielle</b>
		<b>mouvement de terrain</b>

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## L'HERM

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## L'HOSPITALET P/L'ANDORRE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21/04/11** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>20 juin 1989</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Avalanche,</b>
<b>révisé</b>	<b>29 mars 2013</b>	

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## IGNAUX

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

	date

date

aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date
	date
	date

date

date

date

effet

effet

effet


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ILHAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ILLARTEIN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ILLIER LARAMADE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LES ISSARDS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## JUSTINIAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LABATUT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LACAVE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LACOURT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LAGARDE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LANOUX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date **21 septembre 2000** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LAPEGE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LAPENNE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

  
  

date

  
  

aléas

  
  

Les documents de référence sont :

  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

  
  

date

  
  

effet

  
  

Les documents de référence sont :

  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  
  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LARBONT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LARCAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LARNAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LAROQUE D'OLMES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LASSERRE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LASSUR

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21/04/11** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LAVELANET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LERAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LERCOUL

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LESCOUSSE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LESCURE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LESPARROU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**LEYCHERT**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LEZAT SUR LEZE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date **23 novembre 2010** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LIEURAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LIMBRASSAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LISSAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LORDAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LORP SENTARAILLE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LOUBAUT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LOUBENS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LOUBIERES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LUDIES

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LUZENAC

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

**Approuvé** date **21 février 2014** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

**Note de présentation** Consultable sur Internet   
Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MADIÈRE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MALEGOUDE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MALLEON

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## MANSES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE MAS D'AZIL

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>12 mai 2005</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

---

---

---

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MASSAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MAUVEZIN DE PRAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MAUVEZIN DE SAINTE CROIX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »



Préfecture de l'Ariège

## MAZERES

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

**approuvé** date **3 juillet 2010** effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

**note de présentation PPR** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MERAS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MERCENAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## MERCUS GARRABET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MERENS LES VALS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>14 février 2001</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Avalanche,</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MERIGON

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MIGLOS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MIJANES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MIREPOIX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date **13 septembre 2010** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONESPLE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

  
  

date

  
  

aléas

  
  

Les documents de référence sont :

  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

  
  

date

  
  

effet

  
  

Les documents de référence sont :

  
  

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  
  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTAGAGNE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## MONTAILLOU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTARDIT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTAUT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTBEL

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTEGUT EN COUSERANS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTEGUT PLANTAUREL

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTELS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTESQUIEU AVANTES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## MONTFA

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTFERRIER

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTGAILHARD

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2002** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date **13 septembre 2010** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTGAUCH

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTJOIE EN COUSERANS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<b>approuvé</b>	date	<b>18 avril 2011</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<b>modifié</b>	date	<b>24 octobre 2016</b>	
	date		

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

	date		effet
	date		effet
	date		effet

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTOULIEU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTSEGUR

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MONTSERON

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## MOULIN NEUF

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## MOULIS

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

3 juin 2019

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

26 avril 2012

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,

Les documents de référence sont :

Note de présentation

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 15 mai 2012

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## NALZEN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## NESCUS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## NIAUX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ORGEIX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ORGIBET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

	date	aléas
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 <input type="checkbox"/>	Moyenne zone 4 <input type="checkbox"/>	Modérée zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone 2 <input type="checkbox"/>	Très faible Zone 1 <input type="checkbox"/>
---------------------------------------	---	--	--	---

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**ORLU**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **21/04/11** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>10 février 1989</b>	aléas <b>Inondation, Mouvements de terrain, Avalanche,</b>
<b>révisé</b>	<b>26 juillet 2013</b>	

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

**pièces jointes**

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »





Préfecture de l'Ariège

Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° [ ] du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

**approuvé** date **29 octobre 1999** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

**note de présentation PPR** Consultable sur Internet   
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

[ ] date [ ] effet [ ]  
[ ] date [ ] effet [ ]  
[ ] date [ ] effet [ ]

Les documents de référence sont :

[ ] Consultable sur Internet   
[ ] Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

pièces jointes

7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.  
[ ]  
[ ]

8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »



Préfecture de l'Ariège

## ORUS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## OUST

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>11 septembre 2009</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<b>note de présentation PPR</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b> <input type="checkbox"/>	Moyenne zone <b>4</b> <input type="checkbox"/>	Modérée zone <b>3</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone <b>2</b> <input type="checkbox"/>	Très faible Zone <b>1</b> <input type="checkbox"/>
--	--	---	---	--

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PAILHES

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 21 avril 2011

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PAMIERS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PECH

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PEREILLE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PERLES ET CASTELET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LE PEYRAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE PLA

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE PORT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PRADES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text" value="approuvé"/>	date	<input type="text" value="27 mars 2015"/>	aléas	<input type="text" value="Inondation, Inondation et crues torrentielles, Mouvements de terrain, Avalanche"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text" value="Note de présentation"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PRADETTES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PRADIERES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PRAT BONREPAUX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## PRAYOLS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LE PUCH

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LES PUJOLS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	<input type="checkbox"/>	Moyenne zone 4	<input type="checkbox"/>	Modérée zone 3	<input type="checkbox"/>	Faible zone 2	<input checked="" type="checkbox"/>	Très faible Zone 1	<input type="checkbox"/>
--------------	--------------------------	----------------	--------------------------	----------------	--------------------------	---------------	-------------------------------------	--------------------	--------------------------

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## QUERIGUT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## QUIE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date **14 septembre 1999** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## RABAT LES TROIS SEIGNEURS

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

	date

date

aléas

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date
	date
	date

date

date

date

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## RAISSAC

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

date

aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## REGAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## RIEUCROS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **29 mai 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date   
 date  effet   
 effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## RIEUX DE PELLEPORT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## RIMONT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## RIVERENERT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ROQUEFIXADE

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

date

aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ROQUEFORT LES CASCADES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ROUMENGOUX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## ROUZE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b> <input type="checkbox"/>	Moyenne zone <b>4</b> <input type="checkbox"/>	Modérée zone <b>3</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone <b>2</b> <input type="checkbox"/>	Très faible Zone <b>1</b> <input type="checkbox"/>
--	--	---	---	--

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SABARAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **27 septembre 2002** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SAINT AMADOU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT AMANS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT BAUZEIL

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT FELIX DE RIEUTORD

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text" value="approuvé"/>	date	<input type="text" value="20 décembre 2018"/>	aléas	<input type="text" value="inondation&lt;br/&gt;inondation crue&lt;br/&gt;torrentielle&lt;br/&gt;mouvement de terrain"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text" value="Note de présentation"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT FELIX DE TOURNEGAT

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

	date

date


aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date

date


effet


effet

effet

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT GIRONS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **4 novembre 2004** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT JEAN D'AIGUES VIVES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **21 avril 2011**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT JEAN DE VERGES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SAINT JEAN DU CASTILLONNAIS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT JEAN DU FALGA

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

22 juillet 2004

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,

Les documents de référence sont :

note de présentation PPR

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT JULIEN DE GRAS CAPOU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT LARY

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT LIZIER

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT MARTIN D'OYDES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT MARTIN DE CARALP

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5 <input type="checkbox"/>	Moyenne zone 4 <input type="checkbox"/>	Modérée zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone 2 <input type="checkbox"/>	Très faible Zone 1 <input type="checkbox"/>
---------------------------------------	---	--	--	---

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 21 avril 2011

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT MICHEL

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SAINT PAUL DE JARRAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>approuvé</b>	date <b>02 décembre 2011</b>	aléas <b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,</b>
<b>modifié</b>	<b>2 novembre 2016</b>	

Les documents de référence sont :

<b>Note de présentation</b>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>
<input type="text"/>	date <input type="text"/>	effet <input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT PIERRE DE RIVIERE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT QUENTIN LA TOUR

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  
  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT QUIRC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT VICTOR ROUZAUD

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINT YBARS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

19 octobre 2004

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,

Les documents de référence sont :

note de présentation PPR

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINTE CROIX VOLVESTRE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAINTE FOI

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SAINTE SUZANNE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SALSEIN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	<input type="checkbox"/>	Moyenne zone 4	<input type="checkbox"/>	Modérée zone 3	<input checked="" type="checkbox"/>	Faible zone 2	<input type="checkbox"/>	Très faible Zone 1	<input type="checkbox"/>
--------------	--------------------------	----------------	--------------------------	----------------	-------------------------------------	---------------	--------------------------	--------------------	--------------------------

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAURAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

	date	aléas
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE SAUTEL

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAVERDUN

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

19 octobre 2004

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,

Les documents de référence sont :

note de présentation PPR

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SAVIGNAC LES ORMEAUX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SEGURA

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non


date


aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non


date

--

effet

--

date

--

effet

--

date

--

effet

--

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SEIX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPR n ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<b>PPR n approuvé</b>	date	<b>22 mai 2015</b>	aléas	<b>Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Incendie de forêt, Avalanche</b>
<b>PPRIF approuvé</b>		<b>18 mars 2016</b>		<b>Incendie de Forêt</b>

Les documents de référence sont :

**rapport justificatif**  Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SEM

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SENCONAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SENTEIN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SENTENAC D'OUST

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

	date		aléas	

date

aléas

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date		effet	

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SENTENAC DE SEROU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SERRES SUR ARGET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SIEURAS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SIGUER

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SINSAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SOR

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SORGEAT

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SOUEIX ROGALLE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

type	date	aléas
approuvé	23 septembre 2011	Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain, Incendie Feux de forêt
PPRIF approuvé	10 février 2007	

Les documents de référence sont :

**rapport de présentation** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

type	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SOULA

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

n°	date	aléas
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

n°	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SOULAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non


date


aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non


date


effet


effet

effet

Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SUC ET SENTENAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

9 février 2006

mis à jour le

03/06/19

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

	date

date

	aléas

aléas


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

	date
	date
	date

date

date

date

effet

effet

effet


Les documents de référence sont :


Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## SURBA

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## SUZAN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TABRE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TARASCON SUR ARIEGE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **14 septembre 1999** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TAURIGNAN CASTET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TAURIGNAN VIEUX

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TEILHET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## THOUARS SUR ARIZE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TIGNAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## LA TOUR DU CRIEU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TOURTOUSE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TOURTROL

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TREMOULET

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## TROYE D'ARIEGE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## UCHENTAIN

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **4 décembre 2015** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvement de terrain, Avalanche**

Les documents de référence sont :

**Note de présentation** Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## UNAC

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## UNZENT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

	date	aléas
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## URS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## USSAT

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **14 septembre 1999** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## USTOU

### Fiche Communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

21 avril 2011

mis à jour le

03/06/19

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date

23 septembre 2011

aléas

Inondation, Inondation  
crue torrentielle,  
Mouvements de terrain,  
Avalanche,

Les documents de référence sont :

rapport de présentation

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

#### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

#### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

Consultable sur internet\*

pièces jointes

#### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Se référer à la cartographie du PPR.

#### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 3 juin 2019

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

**VALS**

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

n°	date	aléas
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

n°	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

**5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]**

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

**6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols**

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

pièces jointes

**7. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

**8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VARILHES

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

**approuvé** date  **22 juillet 2004** aléas  **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

**note de présentation PPR**  Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet  
  Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**Se référer à la cartographie du PPR.**

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VAYCHIS

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

n°	date	aléas
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

n°	date	effet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VEBRE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VENTENAC

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## VERDUN

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **10 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date **24 novembre 2006** aléas **Inondation, Inondation crue torrentielle, Mouvements de terrain,**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VERNAJOUL

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VERNAUX

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  **oui**  **non**

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  **oui**  **non**

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## LE VERNET

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **3 juin 2019**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VERNIOLLE

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VICDESSOS

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date   
 date  effet   
effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VILLENEUVE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019  Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VILLENEUVE D'OLMES

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département





Préfecture de l'Ariège

## VILLENEUVE DU LATOU

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VILLENEUVE DU PAREAGE

Fiche Communale d'information risques et sols  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VIRA

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **9 février 2006** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléas	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>		
<input type="text"/>		<input type="text"/>		

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	effet	<input type="text"/>

Les documents de référence sont :

<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :

arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

  

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département



Préfecture de l'Ariège

## VIVIES

**Fiche Communale d'information risques et sols**  
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°  du **21 avril 2011** mis à jour le **03/06/19**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  oui  non

date  aléas

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  oui  non

date  effet   
 date  effet   
 date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet   
 Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité  
Forte zone **5**  Moyenne zone **4**  Modérée zone **3**  Faible zone **2**  Très faible Zone **1**

### 5. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

Pas de PPRm dans le département de l'Ariège

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du code de l'environnement sont :  
arrêté préfectoral du 15 mars 2019 Consultable sur internet\*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : **3 juin 2019**

Le préfet de département